



Report de 3 mois d'échéance crédit Immobilier, suite arrêt travail confinement Covid 19

Par Laniakea, le 20/11/2020 à 11:21

Bonjour,

Suite à mon arrêt de travail total, durant le premier confinement, n'ayant plus de rentrées d'argent étant travailleur indépendant, j'ai demandé à ma banque de repousser mes échéances de 3 mois, sans frais, comme l'avait indiqué le gouvernement.

Ma Banque a accepté, à repoussé mes échéances de 3 mois, mais à majoré mon crédit d'intérêts compensatoire de report à hauteur de 351.42€.

L'état nous avait pourtant bien dit que si report de 3 mois, aucun intérêts supplémentaire ne nous serait appliqué.

Que puis je faire?

En vous remerciant par avance.

Laniakea